

1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL EP-I125 est une résine d'imprégnation et de primaire incolore, prête à l'emploi, diluable à l'eau, à base de résine époxy de haute qualité.

RINOL EP-I125 peut être dilué avec de l'eau dans un rapport de 1:3 à 1:4. Selon l'état du support, plusieurs couches peuvent être nécessaires.

2 Instructions de mise en œuvre

Préparation du support

Il est essentiel de vérifier si le support est à pores ouverts, poreux ou présente une absorption similaire, car dans ce cas deux couches ou plus sont généralement nécessaires pour assurer une obturation optimale des pores. L'obturation des pores doit toujours être assurée afin d'éviter la formation de bulles dans les couches suivantes. Dans certains cas particuliers, une zone d'essai doit être préparée. Cela s'applique également aux supports très absorbants et/ou poreux.

RINOL EP-I125 peut être appliqué directement sur le support avec une teneur en humidité du support allant jusqu'à 4 % max. (mesurée selon la méthode CM). Le support doit présenter une résistance à l'arrachement d'au moins 1,5 N/mm² et être exempt de contaminants huileux ou gras, d'agents de démoulage, de particules non adhérentes et de substances similaires. Les fissures et les cavités doivent être correctement réparées au préalable.

Il convient de veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou toute autre substance susceptible d'interférer avec la réaction n'entre en contact avec RINOL EP-I125 avant et pendant la phase de durcissement.

Application

Le produit est fourni en emballages à 2 composants dans le bon rapport de mélange. Avant la mise en œuvre, le matériau doit être amené au moins à la température ambiante (température de la pièce et du sol).

Le contenu du récipient du composant B doit être entièrement vidé dans le récipient du composant A. Les deux composants doivent être mélangés de manière homogène à l'aide d'un agitateur mécanique approprié pendant au moins 2 à 3 minutes. Il faut éviter toute inclusion d'air pendant le mélange. Le mélange doit ensuite être transvasé puis brièvement remélangé.

RINOL EP-I125 doit être versé par portions sur la surface à revêtir et appliqué à l'aide d'un rouleau en peau d'agneau. Deux couches sont recommandées pour les supports très absorbants.

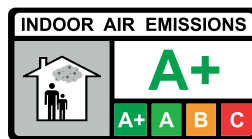
L'absorption variable du produit dans le béton, selon la porosité du support, peut entraîner temporairement un aspect « peau de léopard ». Cet effet visuel disparaît généralement au bout de quelques jours.

Recouvrement

Pour des raisons d'adhérence, la couche suivante doit être appliquée dès que le primaire a séché, généralement dans un délai de 15 à 24 heures, et au plus tard 24 heures après l'application.

Mesures de protection

Pour les informations relatives à la manipulation du produit, veuillez consulter



Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Taille de l'emballage (emballage à 2 composants)	11 kg
2	Couleurs	incolore
3	Durée de conservation / stockage	6 mois à 5-20°C, dans tous les cas (y compris pendant le transport) à l'abri du gel, protéger du rayonnement solaire direct

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Densité (20°C)	env. 1,10 kg/l
2	Temps de mise en œuvre (20°C)	env. 60 minutes
3	Mise en œuvre / température du matériau et du local	15-25°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée, y compris pendant la mise en œuvre et le durcissement)
4	Consommation de matériau (selon le support)	env. 200-500 g/m ²
5	Aptitude à la marche (20°C)	après env. 12-18 heures
6	Revêtement suivant (20°C)	dans les 15-24 heures
7	Hum. rel. relative de l'air	< 80% pendant toute la phase de pose et de durcissement

la fiche de données de sécurité en vigueur ainsi que les directives de l'industrie chimique concernant la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023). Des vêtements de protection appropriés et des lunettes de sécurité doivent être portés pendant la mise en œuvre.

Le contact de la peau avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

Les données techniques relatives aux produits et systèmes de la société ont été établies avec le plus grand soin. Toutefois, les recommandations ou suggestions formulées quant à l'utilisation de ces produits sont données sans garantie, les conditions d'utilisation échappant au contrôle de la société. Il incombe au client de déterminer si les produits conviennent à l'application particulière et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit concerné. Aucune responsabilité ne peut donc être déduite de la fiche technique du produit.

Veuillez noter que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable et remplace toutes les versions précédentes. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives déterminées par nos soins et ne constituent pas une garantie de propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, d'erreurs de traduction et de modifications. Veuillez noter que les informations figurant dans les fiches techniques des systèmes peuvent varier selon les langues/pays. Pour de plus amples informations,

veuillez consulter notre site web à l'adresse www.rinol.com.

Les résines EP ne sont généralement pas stables à long terme en matière de couleur sous l'influence des UV et des intempéries. Les surfaces soumises à des contraintes chimiques et mécaniques sont sujettes à l'usure du fait de leur utilisation. Un entretien régulier est recommandé. Les quantités de consommation, le temps de mise en œuvre, l'aptitude à la marche et l'obtention de la capacité portante dépendent de la température et de l'objet.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur d'effectuer, si nécessaire, ses propres essais d'application dans les limites de ses possibilités. Veuillez vous référer au guide technique RINOL pour obtenir des informations sur les options de revêtement et des informations plus détaillées sur la mise en œuvre des produits RINOL.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est d'une importance décisive. À basse température, les réactions chimiques se déroulent généralement plus lentement. Cela prolonge les délais de recouvrement et d'aptitude à la marche. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau. À des températures plus élevées, les réactions chimiques se déroulent plus rapidement, ce qui réduit les délais de recouvrement et d'aptitude à la marche.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. En outre, le matériau doit être protégé de tout contact direct avec l'eau pendant env. 24 heures (à 20°C) après l'application. Pendant ce laps de temps, une exposition à l'eau (p. ex. rosée ou condensation) peut entraîner une décoloration blanche (formation de carbamate) à la surface ou rendre la surface collante dans ces zones. Cela peut nuire à l'adhérence des revêtements suivants.

Le système doit toujours être protégé contre l'humidité provenant de l'arrière et contre la pression de l'eau, y compris pendant l'utilisation.

Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail divergentes, RCR Flooring Products ne peut garantir un résultat de travail ni accepter une quelconque responsabilité, pour quelque raison et/ou relation juridique que ce soit. En outre, les dernières conditions générales de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent ; elles peuvent être obtenues auprès de nous ou consultées et imprimées sur www.rinol.com. Nous nous réservons expressément le droit d'apporter des modifications aux spécifications du produit.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 « Mortiers de chape, matériaux de chape et chapes - Propriétés et exigences » (janv. 2003) définit les exigences applicables aux mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols intérieurs.

Les revêtements et produits de scellement à base de résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme ci-dessus doivent porter le marquage CE.



RCR Flooring Products Italia S.r.l.

Via V. Chiarugi 76/U

I-45100 Rovigo

05¹

EN 13813 SR-B1,5-IR4

1119-CPR-0833

09

EN 1504-2

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des contraintes mécaniques et dont les produits sont conformes à la norme DIN EN 1504-2 doivent également satisfaire aux exigences de la norme DIN EN 13813. La norme DIN EN 1504-2 « Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : Systèmes de protection de surface pour béton » définit les exigences relatives aux méthodes de protection de surface « imprégnation hydrophobe », « imprégnation » et « revêtement ». Si nécessaire, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement UE 2004/42 (directive Decopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement UE 2004/42 (catégorie de produit IIA / j type sb) à l'état prêt à l'emploi est de 500 g/l (limite 2010). La teneur maximale de Rinol EP-I125, prêt à l'emploi, est inférieure à 500 g/l de COV.

Code GIS : WGK RE 30

De plus amples informations sur le code GIS sont disponibles en ligne sur Wingis à l'adresse <https://www.wingisonline.de>